

POSTULAT

Auteur Groupe CSPO, par le député Diego Clausen
Objet La fin définitive des grands projets autoroute et R3
Date 13.06.2013
Numéro 5.0025

Début juin, la Commission de la concurrence a laissé entrevoir qu'elle pourrait bientôt interdire la formation de consortium dans le domaine du bâtiment pour des raisons relatives au droit de la concurrence. Pour les entreprises valaisannes dans le domaine du bâtiment et au final pour l'ensemble de notre économie, ce serait catastrophique.

C'est pourquoi nous enjoignons le Conseil d'Etat d'intervenir auprès de la COMCO ainsi qu'à l'échelle fédérale pour que cela n'arrive pas. Une telle décision finira par toucher le reste de la Suisse.

Conclusion

Si la formation de consortiums de plusieurs entreprises du bâtiment était interdite, les entreprises du Valais ne pourraient plus se présenter pour la plupart des grandes commandes de construction telles que l'autoroute du Haut-Valais ou le projet R3, parce qu'elles n'en seraient pas capables du point de vue technique, organisationnel et financier.